



Mairie de Chazé sur Argos

COMMUNE DE CHAZÉ SUR ARGOS

CANTON : SEGRE

TITRE : Compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 17 janvier 2022

Etaient présents : Mmes COUE, TRILLOT, SIMON, DAMLOUP, MAUDET, ROBERT, GANDON, HAMARD.

Mrs MERLET, LEDUC, VOISINE, BARBIER, BOURDEL.

Etaient absents excusés : Mme GALON donnant procuration à Mme SIMON.
M. CABRAL donnant procuration à Mme SIMON.

Secrétaire de séance : Mme GANDON Angélique.

LOTISSEMENT DE LA BOIVINIÈRE :

Le Conseil Municipal CONSENT, à l'unanimité, de verser chaque année une avance de trésorerie de 25 000 € du budget Commune vers le budget annexe du Lotissement de la Boivinière afin de financer les opérations d'aménagement, notamment les travaux de viabilisation des terrains.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX :

Le Conseil Municipal DECIDE, à la majorité, de lancer le projet de rénovation énergétique de la Mairie et SOLLICITE au titre de la DETR 2022 une subvention au taux le plus large possible pour cette opération.

LOTISSEMENT DE LA BOIVINIÈRE (2EME TRANCHE) :

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le dossier de consultation des entreprises, DECIDE de lancer la consultation des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert et CHARGE la commission d'appel d'offres d'examiner les offres, d'éliminer les offres non conformes et de désigner les entreprises retenues.

ANJOU BLEU COMMUNAUTE :

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, la convention de mise à disposition des agents de Chazé sur Argos à Anjou Bleu Communauté pour le service d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2022 et AUTORISE Mme le Maire à signer ladite convention.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 7 février 2022 à 20 h 30.

A Chazé sur Argos, le 18 janvier 2022

Le Maire,

Françoise COUE



Place Saint Julien 49500 Chazé sur Argos

☎ 02 41 61 41 82 Fax: 02 41 61 49 18

E-mail: mairie.chazesurargos@wanadoo.fr